



## Regard critique sur la *Narration* du P. Jacques Marquette

Lucien Campeau, S.J., S.R.C.

Number 46, 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015581ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015581ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Campeau, L. (1991). Regard critique sur la *Narration* du P. Jacques Marquette. *Les Cahiers des dix*, (46), 21–60. <https://doi.org/10.7202/1015581ar>

## Regard critique sur la *Narration* du P. Jacques Marquette

Par LUCIEN CAMPEAU s.j., S.R.C.

Le problème du «Journal» de la découverte du Missisipi par Louis Jolliet et le P. Jacques Marquette est aujourd'hui l'un des plus embrouillés qu'ait à envisager la critique nord-américaine. Pourtant, il ne nous semble pas que la question, en elle-même, soit si difficile. L'obscurité provient surtout d'interventions maladroites de quelques historiens. Commençons par dire, ainsi que d'autres l'ont reconnu, que l'expression «Journal» ne convient pas au texte racontant l'exploration du Missisipi par les deux voyageurs français, en 1673. Un journal est fait d'observations, de notations et de réflexions jetées au jour le jour sur le papier et portant les expériences vécues en un temps déterminé. Malgré l'ordre chronologique du texte dont nous parlons, celui-ci n'a pas le décousu d'un journal, mais bien l'allure d'un récit rédigé à tête reposée et à la suite. Les noms qui lui conviendraient le mieux sont ceux de relation, de récit, de narration de voyage, ou encore de rapport de découverte, puisque l'auteur y a certainement en vue de renseigner ses supérieurs, civils ou ecclésiastiques, ou encore le public, sur l'expérience vécue par lui. Comme les mots *Relation* et *Récit* s'appliqueront, dans les pages qui vont suivre, à d'autres écrits que le texte de Marquette, ce dernier sera appelé par nous la *Narration* de la découverte du Missisipi, pour satisfaire aux exigences de la clarté.

La notoriété publique de cette *Narration* remonte à 1681, année où Melchisédech Thévenot la faisait imprimer en appendice dans son *Recueil de Voyages*, publié à Paris<sup>1</sup>. La question critique fut posée vers le milieu du dix-neuvième siècle par la découverte d'une copie manuscrite de la *Narration*, conservée jusque là à l'Hôtel-Dieu de Québec et cédée en 1847 aux Jésuites récemment rentrés au Canada<sup>2</sup>. Le manuscrit, dont le scribe était inconnu, portait des corrections et des annotations du P. Claude Dablon, supérieur des Jésuites de Nouvelle-France au temps de la découverte du Mississipi. Il offrait un texte plus complet que celui de Thévenot et assez différent en beaucoup de détails. On se jugea en présence de la version originale, d'autant plus qu'une carte où l'on retrouvait l'écriture du P. Marquette lui-même accompagnait le document<sup>3</sup>. John Gilmary Shea publia le manuscrit pour la première fois en 1852<sup>4</sup> et cette édition fut la base d'un certain nombre d'autres. Le P. Fortuné Demontézon l'imprima aussi en 1861 dans ses *Relations inédites*<sup>5</sup>. Les Jésuites de la province de France, rentrés en possession du fonds Brotier<sup>6</sup> au début du

1. Melchisédech THÉVENOT, *Recueil des Voyages de M. Thévenot*, Paris, Étienne Michalet, 1681. Nous adoptons ici pour *Mississipi*, non pas l'orthographe habituelle, mais celle qui elle la plus conforme à l'origine du nom: *Missi* ou *Mitchi*, Grande et *Sipi*, rivière.

2. Archives des Jésuites canadiens-français (ASJCF), Saint-Jérôme, 296.

3. ASJCF, Saint-Jérôme, 196.

4. John Gilmary SHEA, *Discovery and Exploration of the Mississippi Valley*, Redfield, 1852.

5. *Mission du Canada. Relations inédites de la Nouvelle-France, (1672-1679), pour faire suite aux anciennes Relation (1615-1672)*, 2 vol., Paris, Charles Douniol, 1861.

6. Le P. Delanglez donne un historique du fonds Brotier que nous nous contentons de transcrire: «In the archives of the Province of France this document is one of the volumes of the Fonds Brotier, a collection named after Father Gabriel Brotier, the last librarian of the Collège Louis-le-Grand. At the time of the suppression of the Society of Jesus in France in 1762, Father Brotier saved what manuscripts he could from the pillagers who descended en masse on the Jesuit libraries in France. After the restoration of the Society, these manuscripts were first housed in the École Sainte-Geneviève, and were sent to Cantorbury, England, in 1901, to save them from further damage. In the meantime, the various bundles of manuscripts had been bound into volumes, each of which was given a number. The whole collection comprises 199 volumes. Twenty-two of these volumes contain documents concerning North America; these are numbered 155 to 176 in the collection, but they are also numbered Canada 1 to 22. Thus Canada-5 is volume 159 of the Fonds Brotier» (*Mid-America*, Chicago, 28 (1946) 176 n. 11). Pour compléter, disons que la collection fut logée de nombreuses années dans une

même siècle, y trouvèrent d'autres manuscrits contenant la *Narration* en tout ou en partie. Le P. Alfred Hamy publia le principal et le plus complet de ces textes en 1903<sup>7</sup>. On sait aussi que R.G. Thwaites réédita en 1900 le même texte d'après le manuscrit canadien<sup>8</sup>. Toutes ces publications étaient accompagnées de notes critiques et d'études, le plus souvent méritoires, mais où l'on relève aussi de nombreuses inexactitudes.

Le P. Francis Borgia Steck, franciscain américain, a consacré plus de trente ans de sa carrière à contester l'authenticité du texte de la *Narration* tel qu'il se retrouvait dans le manuscrit alors conservé au collège Sainte-Marie<sup>9</sup>. Une observation permettra de juger globalement sa méthode et évitera une pure perte de temps à discuter ses arguments: le P. Steck a constamment disputé à partir d'un microfilm du document aujourd'hui conservé à Saint-Jérôme, sans avoir jamais eu en main la pièce elle-même; et il n'a jamais connu que par ouï-dire, sans d'ailleurs se soucier d'en apprendre davantage, les manuscrits français. Tout historien quelque peu versé dans la critique des textes sait bien qu'on ne peut faire aucune étude concluante en ces conditions.

Le P. Jean Delanglez, un historien jésuite, celui-là, et qui a produit des œuvres hautement estimables, s'est aussi attaqué au problème critique de la *Narration*. Par des voies bien différentes de celles du P. Steck, et autrement informé que lui,

---

maison d'enseignement des Jésuites, à Chantilly. Mais dernièrement, les archives, non seulement de la province de France, mais aussi des autres provinces françaises, ont été réunies à Vanves, près de Paris, où on peut les consulter.

7. Alfred HAMY, *Au Missisipi. La première exploration (1673), le père Jacques Marquette de Laon, S.J. (1637-1675) et Louis Jolliet, d'après M. Ernest Gagnon*, Paris, 1903.

8. R.G. THWAITES, *The Jesuit Relations and Allied Documents, Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791. The original French, Latin and Italian Texts, with English Translations and Notes; Illustrated by portraits, Maps and Facsimiles*, 73 vol., Cleveland, 1896-1901.

9. Francis Borgia STECK, *The Jolliet-Marquette Expedition, 1673. The Catholic University of America. Studies in American Church History*, vol. VI, Quincy, Illinois, 1928. Cette œuvre contient les principales opinions du P. Steck. Il a accumulé par la suite les discussions sur le sujet. Il a diffusé en polycopie, *pro manuscripto*, deux forts volumes intitulés *Essays relating to the Jolliet-Marquette Expedition 1673*, ed. August REYLING, en 1953.

le P. Delanglez a pourtant conclu comme l'historien franciscain, c'est-à-dire de la non-authenticité du texte de la *Narration* reçu depuis le dix-neuvième siècle. Mieux encore, le texte de Thévenot, épargné par le P. Steck, passa aussi dans le moulin du P. Delanglez. En fait, l'intervention de ce dernier est ce qui embrouille le plus le problème textuel, à cause de sa façon cavalière et superficielle de traiter les manuscrits français<sup>10</sup>.

Reprenons la discussion à la base. Les témoins manuscrits de la *Narration* se trouvent aujourd'hui en deux endroits: aux archives de Vanves, près de Paris, et en celles de Saint-Jérôme. À Vanves, où l'on garde les archives de la province de Paris de la Compagnie de Jésus, deux volumes du fonds Brotier, portant les numéros 158 et 159, les contiennent. Le volume 158 était autrefois connu aussi comme Canada-4; il contient quatre fragments appartenant à au moins deux copies d'un texte qui se trouve en entier dans le volume 159, anciennement appelé, lui, Canada-5. La *Narration* était incorporée à ce texte, qui est donc représenté par trois copies aux archives de Vanves. À la maison de Montserrat, à Saint-Jérôme, les archives conservent le texte du collège Sainte-Marie, publié autrefois par Shea, Demontézon et Thwaites, sous le numéro d'archives 196. La *Narration* y est incorporée à un texte plus étendu, mais qui n'est qu'une partie de celui que contient le volume Brotier 159 de Vanves. Ce manuscrit canadien présente une lacune d'un feuillet. Si l'on fait donc la somme, on trouve que la *Narration* est représentée par quatre copies manuscrites au moins: 1° la copie complète du volume 159 de Vanves; 2° une seconde représentée par deux fragments complémentaires du volume 158, pourvu que ces fragments appartiennent bien à la même copie; 3° une troisième représentée par deux autres fragments d'une copie faisant triple emploi avec les deux précédentes; 4° enfin, la quatrième copie lacunaire de Saint-Jérôme. Pour

---

10. Jean DELANGLEZ, «The "Récit des voyages et des découvertes du Père Jacques Marquette"», *Mid-America*, 27 (1946) 173-194, 211-258.

mémoire, ajoutons à ces quatre copies manuscrites le texte imprimé de Thévenot, qui servira à l'occasion de témoin accessoire, et un extrait relatif à la danse du calumet, cité par Lafitau dans *Mœurs des Sauvages Américains*<sup>11</sup>.

Une observation générale s'impose. La *Narration* ne se trouve nulle part dans son individualité propre. Le texte original, s'il a jamais existé, est aujourd'hui perdu et on n'en possède que les copies plus haut signalées. Mais à Vanves comme à Saint-Jérôme, la *Narration* est intégrée à un écrit beaucoup plus étendu qu'elle-même, qu'on a depuis longtemps attribué à nul autre qu'au P. Claude Dablon, supérieur de la mission de Nouvelle-France de 1671 à 1680; nous aurons des remarques à faire sur cette attribution. Il importe, par conséquent, de définir cette œuvre contenant la *Narration*. Elle n'a pas la même étendue à Vanves qu'à Saint-Jérôme. Aussi traiterons-nous d'abord séparément des manuscrits de Vanves, avant de passer à celui de Saint-Jérôme.

L'œuvre contenant la *Narration* apparaît dans sa teneur entière au volume 159 du fonds Brotier, à Vanves, qu'elle occupe d'ailleurs entièrement, 34 feuillets de 0,210 x 0,145 m. Elle est du début à la fin d'une même écriture et forme un unique manuscrit dont le titre, sur la première page, décrit le contenu: «Pour Relation de l'année 1678 / Récit / Des voyages et des Descouvertes du Père Jacques Marquette / de la Compagnie de Jésus en l'année 1673 et autres suivantes / au R.P. Pierre de Verthamont, Provincial de la Compagnie en la Province de France». Ce titre exprime assez manifestement l'intention du manuscrit entier. Nous négligeons le «Pour», sur lequel nous aurons à revenir. L'ouvrage contient la «Relation de l'année 1678» et le «Récit des voyages et des Descouvertes du Père Jacques Marquette... en l'année 1673 et autres suivantes». La *Relation* n'est pas un titre plus général, dont le récit serait une partie plus étroitement limitée: elle relate des

11. Joseph-François LAFITAU, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, 1724, tome IV 41-45.

événements de 1677-1678; tandis que le *Récit* couvre les années 1673-1677.. Deux compositions diverses qui forment deux parties d'un même ouvrage.

Mieux que les spéculations du P. Delanglez sur la signification des mots *Relation* et *Récit*, il y a le plan de l'ouvrage, qui est assez éloquent par lui-même:

*Relation de l'année 1678* (f. 1-11).

Lettre au P. Provincial (f.1).

[I] Des Missions iroquoises (f.1).

[II] Des Missions des Outaouacs (f. 3v).

[III] Des Missions qui sont vers Tadoussac (f.4).

[IV] De la Mission de Lorette (f.6).

[V] De la Mission de Saint-François-Xavier du Sault (f.9).

(Feuillet 12, blanc des deux côtés)

*Récit des voyages et des Descouvertes du Pères Jacques Marquette de la Compagnie de Jésus en 1673 et autres* (f. 13).

Chapitre premier: Du premier voyage qu'a fait le P. Marquette vers le nouveau Mexique et coment s'en est formé le dessein (f. 13).

[Préambule] (f. 13).

Section 1<sup>re</sup>. Départ du P.J. Marquette pour la Riviere de Missisipi, etc. (f. 13v).

Section 2<sup>de</sup>. Le Père visite en passant les peuples de la folle avoine etc. Entre dans la Baye des Puants, particularitez d'Icelle. Arrivée à la nation de feu (f. 14).

Section 3<sup>e</sup>. Description de la Bourgade des Maskouteins, ce qui se passa entre le Père et les sauvages. Les françois entre en un pays nouveau et arrivent à Missisipi (f. 15v).

Section 4<sup>e</sup>. De la Riviere Missisipi, etc. Des Pisikions ou bœufs sauvages. Des 1<sup>ers</sup> villages des Iinois ou les françois arrivent (f. 16v).

Section 5<sup>e</sup>. Coment les Iinois receurent le Père dans leur Bourgade (f. 18).

Section 6<sup>e</sup>. Du Naturel des Illinois, de leurs mœurs et de leurs coutumes, de l'estime qu'ils ont pour le calumet ou Pipe à prendre du Tabac et la dance qu'ils font en son honneur (f. 19).

Section 7<sup>e</sup>. Continuation du voyage, rareté de la route de la Riviere de Pekitanoui par où on peut aller à la Californie (f. 22).

Section 8. Des nouveaux pays que le Père descouvre et particularitez. Rencontre de quelques sauvages. 1<sup>ère</sup> nouvelle de la Mer et des Européans. Danger évité par le moyen du Calumet (f. 23)

Section 9. Réception faicte aux françois dans la dernière bourgade qu'ils ont veue, mœurs de ces sauvages. Raisons de ne pas aller outre (f. 25).

Section 10<sup>e</sup>. Retour du Père et des françois. Baptesme d'un enfant moribon (f. 26).

Chapitre second. Récit du 2. Voyage du P. Jacques Marquette pour porter la foy aux Illinois. Sa glorieuse Mort (f. 27).

Section 1<sup>re</sup>. Le Père part une seconde fois pour les Illinois. Sa maladie. Son arrivée. La mission de la Conception (f. 27).

Section 2. Le Père est contraint de quitter la Mission des Illinois. Sa dernière maladie, sa glorieuse Mort (f. 27v).

Chapitre 3. Récit d'un 3<sup>e</sup> Voyage fait aux Illinois par le P. Allouez (f. 31). [Preamble]. (f. 31)

Section 1<sup>re</sup>. Le P. Allouès part sur les glaces. Un jeune tué par un Ours, vengeance prise. Diverses raretez (f. 31v).

Section 2. Le P. Allouès à la Bourgade des Illinois. Description. La foy publiée (f. 33).

Malgré la longueur de ce plan, il importait de le mettre sous les yeux du lecteur, pour lui faire constater quelques évidences. D'abord, le scribe de ce manuscrit, comme il en témoigne dans le titre de l'ouvrage, considère la *Relation* de 1678 et le *Récit* des voyages et découvertes comme en formant les deux parties. D'autre part, le sujet, la structure et le temps de la composition de ces deux parties en font deux œuvres

## Narration de Marquette

I Relation	Brotier 158		Brotier 159	ASJCF
	A	B	C	
	Frontispice	Complet (1)	Complet (52)	
Épître	Complet (1-1v)	Complet (52)	Complet (1)	
Miss. Iroquoises	Complet (1v-7)	Complet (52-55v)	Complet (1-3v)	
Miss. Outaouacs	Complet (7v-9)	Complet (55v-56v)	Complet (3v-4)	
Miss. Tadoussac	Complet (9-14)	Complet (56v-59)	Complet (4-6)	
Miss. Lorette	Complet (14-20v)	Incomplet (59-59c)	Complet (6-9)	
Miss. SFX Sault	Complet (20v-27)		Complet (9-11)	
II Récit				M
Ch. 1 Préambule	Complet (28-29)		Complet (13-13v)	Complet (1-2)
“ Section 1	Complet (29-30v)		Complet (13v-14)	Complet (2-4)
“ Section 2	Complet (30v-34)		Complet (14-15v)	Complet (4-8)
“ Section 3	Incomplet (34-35v)		Complet (15v-16v)	Complet (8-11)
“ Section 4			Complet (16v-18)	Complet (11-15)
“ Section 5		Incomplet (36)	Complet (18-19)	Complet (15-21)
“ Section 6		Complet (36-37v)	Complet (19-22)	Complet (22-23)
“ Section 7		Complet (37v-39v)	Complet (22-23)	Incomplet (22-23)
“ Section 8		Complet (39v-41v)	Complet (23-25)	Complet (27-32)
“ Section 9		Complet (41v-42)	Complet (25-26)	Complet (32-36)
“ Section 10		Complet (42-43)	Complet (26-27)	Complet (36-37)
Ch. 2 Section 1		Complet (44-45)	Complet (27-27v)	Complet (37-41)
“ Section 2		Complet (44-45)	Complet (27v-29v)	Complet (41-46)
“ Section 3		Complet (45-47)	Complet (29v-31)	Complet (46-51)
Ch. 3 Préambule		Complet (47)	Complet (31-31v)	( <i>Manque</i> )
“ Section 1	Incomplet (60-63v)	Complet (47v-49v)	Complet (31v-33)	Complet (52-56)
“ Section 2	Complet (63v-67)	Complet (49v-51)	Complet (33-34)	Complet (56-60)

distinctes et même disparates<sup>12</sup>. La *Relation* porte sur les événements de 1677-1678; elle est divisée par missions, sans mention ni numérotation des chapitres, et elle n'a pu être composée qu'à l'été ou à l'automne de 1678. Le *Récit*, deuxième partie, porte sur des excursions de 1673-1677; il est divisé en chapitres et subdivisé en sections et il a certainement été composé avant la *Relation*. Dès 1675, le P. Dablon laisse entendre qu'on lui a remis les papiers de Marquette. Mais il a attendu deux ans avant d'en préparer l'édition, à laquelle il a évidemment mis beaucoup de soin; la composition a été terminée avant la fin de 1677. Le 25 octobre 1676, il écrivait ainsi au P. Claude Boucher, à Rome: «Vostre Révérence verra dans la *Relation* la continuation des bénédictions de Dieu sur les travaux des missionnaires... J'ay ramassé autant que j'ay pu tous les mémoires du feu Père Marquette sur ses découvertes. Je les ay mis en ordre, avec toutes les raretez et curiositez de ce voyage, et l'établissement de la mission des Illinois. J'en voye au P. Ragueneau ce petit ouvrage, qui le fera voir à Vostre Révérence».

Il n'y a guère à se demander ce qu'est le «petit ouvrage». Nous l'avons en main dans le *Récit*, deuxième partie de l'envoi de 1678. Il n'y a qu'à remarquer ce qu'il est. Ce qui en fait l'unité, ce sont les territoires des Illinois, que le P. Marquette a découverts, où il a fondé une mission, laquelle a été continuée par le P. Allouez. Car l'auteur du *Récit* a tout fait pour rattacher l'excursion apostolique d'Allouez aux explorations de Marquette. Non seulement il en a fait le troisième chapitre des découvertes de Marquette, divisé en sections comme les précédents, mais encore il l'a appelé «troisième voyage fait chez les Illinois», les deux précédents ayant été ceux de Marquette.

12. Nous différons d'avis avec le P. Delanglez, qui tient le *Récit* pour une partie intégrante de la *Relation* de 1677-1678 (*Mid-America* 27 (1946) 211-212, 232). La lettre d'envoi composée en 1678 est très claire: «Avant que commence ce *Récit*, je prie Vostre Révérence d'avoir agréable que je lui fasse un petit abrégé des biens que nos Pères font à présent dans toutes nos Missions et des maux qu'ils y souffrent» (AFSI, Vanves, *Fonds Brotier*, vol. 158 f. 1). L'«abrégé» est la *Relation* de 1678 et le *Récit* est le «petit ouvrage» du P. Dablon.

Le «petit ouvrage» du P. Dablon est donc le *Récit*, et la *Narration* de la découverte du Missisipi en forme le premier chapitre, à l'exclusion du préambule. Précisément, la *Narration* coïncide avec les dix sections du chapitre. On devra donc retenir ces distinctions que nous avons faites entre *Relation*, *Récit* et *Narration*. La *Relation* est la première partie du texte contenu en *Brotier* 159. Le *Récit* en est la seconde partie. La *Narration* se trouve toute dans le premier chapitre du *Récit*. Elle seule est le texte dont nous aurons à discuter l'authenticité.

Nous nous sommes jusqu'ici fait une idée de l'œuvre conservée à Vanves à l'aide du seul manuscrit entier qui en subsiste, celui du volume 159. Mais cette œuvre a existé en plusieurs exemplaires dans les archives des jésuites français. La preuve est qu'on y trouve trois frontispices, celui que nous avons décrit et deux autres contenus au volume 158 de la collection Brotier et qu'accompagnent des parties plus ou moins considérables du texte. Ce volume 158 compte 68 feuillets de papier ancien, mesurant 0,210 x 0,150m.

L'un des frontispices est au recto du feuillet 1 et il se lit ainsi: «Relation de l'année 1678 / Récit / des Voyages et des Découvertes / du Père Jacques Marquette / de la Compagnie de Jésus / en l'année 1673. / Et aux suivantes envoyé au R<sup>d</sup> Père / Pierre de Verthamont Provincial de / la Compagnie de Jésus en la / Province de France». Ce titre est suivi de la lettre au Provincial (f. 1-1v), puis des parties déjà énumérées de la *Relation* [I] Des Missions iroquoises (f. 1v-7v), [II] Des Missions des Outaouacs (f. 8-9), [III] Des Missions qui sont vers Tadoussac (f. 9-14), [IV] De la Mission de Lorette (f. 14-20v), [V] De la Mission de S<sup>t</sup> François Xavier du Sault (f. 20v-27). Ainsi se trouve complet le texte de la *Relation*. Puis après un verso laissé blanc, commence la seconde partie: «Récit des Voyages et des Découvertes du Père Jacques Marquette de la Compagnie de Jésus en l'année 1673 et aux suivantes» (f. 28). Suit le chapitre premier, avec le préambule (f. 28-29), puis la

première (f. 29-30v), la deuxième (f. 30v-34) et la troisième (f. 34-35v) sections. C'est assez avancé dans cette troisième section que le texte s'interrompt sur le mot «s'embarquèrent».

Où trouver le reste du manuscrit? On observe, en confrontant ce document avec les deux autres, que l'écriture y est plus appliquée, plus grande et mieux formée, même volontiers ornée surtout aux majuscules. À l'aide de ces traits particuliers, on peut se mettre à la recherche d'un fragment où on les retrouverait aussi. Un tel fragment existe, vers la fin du volume 158, aux feuillets 61-68. Il commence par ces mots de la première section du chapitre trois du *Récit* «une navigation bien extraordinaire» et contient tout le reste de ce troisième et dernier chapitre. En sorte que notre manuscrit comporte une lacune très étendue qui n'affecte nullement la *Relation* de 1678, mais nous enlève la plus grande partie du *Récit*, soit la fin de la troisième section du premier chapitre, plus les sept autres sections, tout le deuxième chapitre et le début du troisième. Les vestiges sont toutefois suffisants pour affirmer que nous sommes ici en présence d'un autre exemplaire de l'ouvrage contenu en entier dans le volume 159.

Il y a enfin un troisième exemplaire, principalement signalé par un troisième frontispice et représenté encore par de grandes parties du texte. Le frontispice se trouve au feuillet 52 du volume 158. Il se lit comme suit: «Pour Relation de l'année 1678 / Récit / Des Voyages et Découvertes du P. Jaques / Marquette de la Compagnie de Jésus en l'année / 1673 et suivantes / Au R.P. Pierre de Verthamont Provincial de la / Compagnie de Jésus en la province de France». Le texte qui enchaîne immédiatement après le titre comprend la lettre au Provincial (f. 52) et les divisions [I] (f. 52-55v), [II] (f. 55v-56v), [III] (f. 56v-59) et [IV] (f. 59v-59) de la *Relation* de 1678, s'arrêtant à cette ligne de la partie consacrée à la mission de Lorette: «...étoit aux larmes. Encor étoit-il très facile à apaiser...» Manquent la fin de cette division et la suivante,

consacrée à la mission de Saint-François-Xavier du Sault. Le volume 158 contient encore un fragment de manuscrit, qui est de même caractère et de même écriture que ce début et qui, semble-t-il, doit y être réuni. Ce fragment commence avec le quatrième «ninahani» du chant illinois terminant la sixième section du chapitre premier, au *Récit* (f. 31), et il contient les quatre dernières sections de ce même chapitre (f. 36-37v, 37v-39v, 40-41v et 41v-42) ainsi que les deux derniers chapitres (f. 42-47 et 47-51) de l'ouvrage. Encore cette fois, nous voilà devant un exemplaire, le troisième, de l'ouvrage que le volume 159 contient en entier. Ce dernier des trois présente une importante lacune, qui a fait perdre toute la dernière division de la *Relation* et le début du premier chapitre du *Récit* jusqu'à la fin de la sixième section.

Les archives de Vanves conservent donc trois exemplaires d'un même texte qui contient, en première partie, la «Relation de l'année 1678» et, en seconde, le «Récit des voyages et découvertes du P. Jacques Marquette en l'année 1673 et aux suivantes». Cette deuxième partie est le «petit ouvrage» dont le P. Dablon s'est dit l'auteur. De ces trois exemplaires, un seul est complet, celui du volume 159. Les deux autres, dont les morceaux sont épars dans le volume 158, sont lacunaires.

Mais il y a davantage à remarquer sur ces trois pièces. En examinant le papier de ces trois manuscrits, on s'aperçoit qu'il est identique. On sait que la fabrication du papier était encore artisanale au dix-septième siècle. D'où la multiplicité des petits fabricants, qui ne pouvaient mettre sur le marché que de petites quantités de papier; d'où aussi les changements continus des fabriques, qui disparaissaient et naissaient de toutes parts. Comme chaque fabricant avait son propre filigrane, on conçoit facilement l'infinie diversité et mobilité de ces marques de papier. Un acheteur pouvait très difficilement, même s'il en avait eu la préoccupation — et qui s'occupe des filigranes? — tomber deux fois sur une provision de papier venant

de la même fabrique. À l'époque, le filigrane est un élément très utile pour déterminer l'origine et l'âge d'un document.

Nos trois exemplaires ont des filigranes identiques. On y relève deux figures. Une première est très difficile à reconnaître, non moins à cause de la complication et de la grossièreté du dessin que parce qu'elle est ordinairement située dans les replis de la reliure. Elle consiste en gros en deux rameaux feuillus formant écusson, mais nous n'avons guère pu en discerner le détail. Toutefois, comme cette première figure est en relation avec une seconde, plus facile à identifier et à caractériser, nous nous arrêterons à celle-ci. C'est un cœur contenant le monogramme du Christ, IHS surmonté d'une croix, et dominant un bandeau dans lequel les majuscules B et C flanquent un autre petit cœur. Dans l'exemplaire du volume 159, nous avons relevé ce filigrane sur les feuillets 2, 3, 6, 7, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 24, 26, 29, 32, 33 et 34. Dans le premier exemplaire du volume 158 discuté plus haut par nous, il se trouve aux feuillets 1, 2, 7, 8, 9, 11, 14, 16, 19, 20, 21, 22, 25, 31, 32, 34, 61, 62, 66 et 68. Enfin, dans le dernier, on le voit aux feuillets 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 37, 38, 48, 49, 50 et 51.

Nous avons observé ce filigrane sur un feuillet que le P. Marquette a rédigé en 1674. Nous l'avons aussi trouvé sur le papier de l'«État présent des Missions... 1675», envoyé de Québec à Paris par le P. Dablon à l'automne de 1676, dont l'écriture est la même que celle de nos trois manuscrits. Il est donc certain que ces trois exemplaires ont été copiés à même une seule provision de papier, c'est-à-dire en un même endroit et dans un temps assez court pour que cette provision n'ait pas été épuisée. Cet endroit ne peut être que Québec, où le procureur du collège distribuait aux missionnaires leurs nécessités, et le temps concorde avec celui où le P. Dablon envoya en France le *Récit* ou «petit ouvrage» relatif à Marquette, c'est-à-dire l'automne de 1678.

Cette conclusion se trouve affirmée par l'identité d'écriture que l'on constate dans les trois manuscrits. Si l'on compare celui du volume 159 avec celui du volume 158 que nous avons décrit en troisième lieu, cette identité est manifeste au premier coup d'œil. La copie qui reste, décrite en deuxième lieu, offre plus de difficulté. L'application du copiste et son souci d'élégance nous ont fait d'abord croire à une écriture différente. Mais une considération attentive nous a détrompé. C'est la même forme des lettres et ce sont les mêmes mouvements de la main. On pourra faire la comparaison sur la photo composite des trois textes que nous annexons ici. Un seul copiste a rédigé les trois exemplaires. Mais il faut avouer qu'un des trois est fait avec plus de soin que les autres. On peut supposer qu'il a été le premier copié et que le copiste le considérait comme le plus important des trois destinés à la France. On sait, et on en a des preuves abondantes dans les archives, que les missives, surtout les plus importantes, étaient produites en deux ou trois exemplaires et expédiées par des voies différentes, afin d'assurer qu'en dépit des naufrages, des vols ou autres accidents, un au moins parviendrait à destination. C'est ce qui est arrivé pour nos trois manuscrits.

Il y en a un indice éloquent dans la façon dont le titre est libellé. La copie très soignée du volume 158 a un beau titre bien étendu sur la page et bien équilibré, dont la première ligne, parfaitement centrée, se lit simplement comme suit: «Relation de l'année 1678». Le second manuscrit du même volume 158 semble avoir été copié en deuxième lieu, si l'on considère le soin de la copie. Celle-ci, en effet, se rapproche davantage de la précédente. Il y a quelques abréviations, qui ne se trouvent pas dans le premier exemplaire; le titre est plus tassé et l'écriture est plus cursive. La première ligne du titre se lit: «Pour relation de l'année 1678». L'addition du mot «Pour» a été prévue par le copiste, parce que la ligne demeure bien centrée. Mais ce mot, mis en tête du titre, ne peut signifier qu'une chose: cette copie est subsidiaire et pourra tenir lieu de la

première, si l'on perd celle-ci. La troisième copie n'a pas été faite d'après la deuxième, mais sur la première, ou bien sur un original aujourd'hui disparu: nous n'avons pu décider. En tout cas, le «Pour» n'était pas dans le modèle, car le copiste l'a oublié dans la troisième copie. Il a d'abord bien centré les mots «Relation de l'année 1678», et c'est dans un second mouvement qu'il les a fait précéder de «Pour», détruisant ainsi l'équilibre de sa ligne. C'est évidemment le dernier exemplaire copié. Il y a trop de signes de lassitude et de manque d'intérêt du copiste. Le titre est sans aération. Les omissions, les interventions, les abréviations sont nombreuses; et c'est la copie qui s'écarte davantage de celle des archives de Saint-Jérôme. Elle reste quand même précieuse, parce qu'elle est la seule complète, son imperfection lui ayant peut-être valu l'état de conservation où elle se trouve. Ainsi donc, les deux dernières copies étaient des copies subsidiaires, rédigées et expédiées pour remplacer la première en cas de perte. Mais la première était l'exemple principal, parmi les trois qui ont été envoyés en France. Nous leur donnons, dans l'ordre même de leur confection, les sigles alphabétiques A, B et C: A pour la copie la plus propre du volume 158, B pour l'autre de ce même volume, C pour celle du volume 159. Les observations que nous venons de faire paraissent prouver que les trois ont été rédigées dans cet ordre, au même lieu, Québec, et à la même époque, l'automne de 1678.

Nous connaissons l'auteur du *Récit*, le P. Claude Dablon. Il ne reste qu'à identifier le scribe de nos manuscrits, qui n'est pas cet auteur et est le même pour les trois. L'application particulière mise à écrire le manuscrit A éveille d'abord un doute. Mais une comparaison soignée des trois copies détrompe après une peu d'effort. Il y a bien partout la même écriture. Puisque les manuscrits ont été expédiés du même lieu, il est naturel de chercher un copiste parmi les jésuites résidant à Québec au temps désigné pour l'expédition de la *Relation* de 1677-1678 et du *Récit* des voyages et découvertes de Mar-

quette. Ce temps est l'automne de 1678. Le 25 octobre de cette année, en effet, le P. Dablon écrivait au P. Claude Boucher, à Rome, qu'il envoyait alors en France et la *Relation* de 1677-1678 et le *Récit* des voyages de Marquette. Onze jésuites vivaient alors à Québec. En comparant les écritures de ces Pères avec nos textes, nous nous sommes arrêté à celle du P. Thierry Beschefer, qui était ministre et procureur au collège de Québec depuis 1672 et que ces fonctions désignaient spécialement à cette tâche. L'étude des autographes de ce jésuite et leur comparaison nous ont convaincu qu'il était le rédacteur des trois manuscrits du *Fonds Brotier*.

D'autres indices concourent à nous assurer que ces copies furent bien envoyées de Québec en France à l'automne de 1678. Car le P. Thierry Beschefer a encore passé une année à Paris en 1690-1691 et il aurait pu rédiger ces textes durant ce séjour. Cela ne peut être, cependant. C'est avant 1678, et pas après, qu'on trouve le papier portant le filigrane décrit plus haut dans les écrits envoyés de Nouvelle-France. Nous l'avons relevé dans «Mors Patris Iacobi Marquette», qui a huit feuillets, et «État présent des Missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, 1675», qui a vingt feuillets. Ces pièces sont certainement des années 1675-1676; il n'y aura pas d'intérêt à les recopier plus tard, car elles auront alors été incorporées à des compositions plus vastes. Ce qui est remarquable est que leur écriture est encore une fois celle du P. Beschefer. La première est un admirable échantillon de calligraphie, surpassant notablement en beauté notre manuscrit A. Le second a la même écriture tassée et rapide que le manuscrit C. Ainsi, le P. Beschefer, qui par office était pourvoyeur de tous les missionnaires en papier, a eu à sa disposition un paquet de feuilles portant même filigrane depuis 1675 jusqu'à la fin de 1678 au moins.

En outre, les copies de Vanves qui n'ont pu être rédigées qu'à Québec, où le P. Beschefer a vécu jusqu'en 1690, ne l'ont

pas été après 1681, année de l'impression de la *Narration* de Marquette par Thévenot. Car l'imprimé dépend de l'un de nos trois manuscrits. Chacun, en effet, comporte des particularités qui lui sont propres et ne se trouvent pas dans les autres. L'œuvre de Thévenot ne reproduit pas les détails particuliers à B et à C, mais elle a ceux de A. Aussi a-t-on là une bonne raison de penser que ce dernier lui a servi de modèle. Ces copies antérieures à 1681, faites en vue d'être expédiées au loin par des voies diverses, sur une provision de papier qui est attestée à Québec depuis 1675, par un scribe qui vit dans cette même ville et est le bras droit du P. Dablon, ne peuvent être que les exemplaires du texte de la *Relation* et du *Récit* dont le Supérieur annonçait l'envoi en France, le 25 octobre 1678. Ainsi se trouve contredite une affirmation du P. Delanglez qui ne repose d'ailleurs sur aucun argument valable. Le critique affirmait en effet que notre manuscrit C, le seul qui soit resté complet, avait été rédigé à Paris et expédié à Rome<sup>13</sup>. Il n'a pas été rédigé à Paris, nous venons de le voir. Qu'il ait été envoyé à Rome, cela repose sur une tradition orale, énoncée d'abord par le P. Demontézon, reprise par les PP. Hamy et Rochemonteix. Il n'en reste cependant aucune trace sur les manuscrits mêmes. Et il serait bien étonnant que les archives romaines aient pu être dépouillées d'une pièce aussi importante sans protestation. Et puis, ce serait un hasard tout extraordinaire que cette copie soit revenue prendre sa place dans le *Fonds Brotier*, à côté de deux autres faites au même temps, sur le même papier et par le même scribe.

L'ensemble des documents de l'époque de Dablon qui se trouvent à Vanves est formé, selon l'opinion commune, par les manuscrits envoyés en France par ce supérieur, manuscrits qui ne furent pas alors imprimés et qui sont de ce fait restés intacts dans les archives. Il est donc tout naturel de penser que nos trois exemplaires sont venus de Québec en France. En

---

13. Jean DELANGLEZ, «The "Récit des voyages et des découvertes du Père Jacques Marquette"», *Mid-America* 28 (1946) 177-178.

Ms A

Il y avoit long temps que le P. meditoit cette  
 entreprise, qu'il avoit un tres ardent desir d'explorer  
 le Royaume de S. C. et de le faire reconnoistre  
 et adorer par tous les peuples de ce pays. Il se  
 voyoit comme a la porte de ces nouvelles nations,  
 lors que l'année 1670. il travailloit a la

Ms B

Neus ne fumes pas plus tost arrivez que nous  
 assemblames les anciens Mr. Follet. et moy. Il  
 leur dit quil estoit en voye de la part de Mr.  
 notre Gouverneur pour decouvrir de nouveaux  
 pays, et moy de la part de Dieu pour les éclairer  
 du S. Evangile. qu'au reste le maître Jouverson  
 de nos vies, voulait estre connu de toutes les nations.

59

266

Ms C

Il y avoit long temps que le P. meditoit cette entreprise, qu'il  
 avoit un tres ardent desir d'explorer le Royaume de S. C. et de le  
 faire reconnoistre et adorer par tous les peuples de ce pays. Il se  
 voyoit comme a la porte de ces nouvelles nations lors que l'année  
 1670. il travailloit a la Mission de la pointe du  
 Sud. Il s'esperoit qui en a l'extremite du Lac Superieur aux Outaouais  
 Il voyoit meme que les S. J. feroient plusieurs de ces nouvelles peuples  
 de qu'il prenoit toutes les connaissances qui pouvoit, et se  
 donnoit plusieurs efforts pour mener cette entreprise.

autographe du P. Mury Des Hayes

320

Il y avoit long temps que le P. meditoit cette  
 entreprise, qu'il avoit un tres ardent desir d'explorer  
 le Royaume de S. C. et de le faire reconnoistre  
 et adorer par tous les peuples de ce pays. Il se  
 voyoit comme a la porte de ces nouvelles nations,  
 lors que l'année 1670. il travailloit a la  
 Mission de la pointe du Sud. Il s'esperoit  
 qui en a l'extremite du Lac Superieur aux  
 Outaouais. Il voyoit meme que les S. J. feroient  
 plusieurs de ces nouvelles peuples de qu'il  
 prenoit toutes les connaissances qui pouvoit,  
 et se donnoit plusieurs efforts pour mener  
 cette entreprise.

l'absence de toute preuve du contraire et appuyé sur tous les indices que nous avons dénombrés, nous conserverons la même persuasion. On n'a pas encore eu l'idée de contester l'origine canadienne de l'unique exemplaire existant à Vanves de l'«État présent des Missions de la Compagnie de Jésus, 1675», écrit sur le même papier et de la même main. Comme lui, nos trois manuscrits doivent donc avoir été envoyés de Québec.

Dernière remarque, relative à l'auteur de la *Relation* de 1677-1678. Elle nous paraît devoir être attribuée au P. Thierry Beschefer, le rédacteur de nos trois manuscrits. La lettre d'envoi, au début, n'est pas signée. Elle peut être de lui, tout autant que du P. Dablon. Et comme les seuls manuscrits qu'on en possède sont de la main du procureur du collège, il convient, pensons-nous, de lui en attribuer la paternité. Le cas est différent pour le *Récit*. Le P. Dablon lui-même s'est attribué la confection de ce «petit ouvrage». L'opuscule est certainement antérieur à la *Relation* qui n'a pas été composée avant l'été de 1678. Le P. Beschefer n'a eu qu'à le recopier à la suite de la *Relation* pour ses correspondants de Paris. Mais le *Récit* lui-même n'avait pu être achevé avant l'été ou l'automne de 1677, année de la translation des restes de Marquette dont il fait mention. Il fut toutefois rédigé avant la fin de 1677, cette année se trouvant indiquée par le texte lui-même<sup>14</sup>. Ainsi a-t-il existé un texte du *Récit* avant son insertion dans le manuscrit que le P. Beschefer envoya en France en trois exemplaires au mois de novembre 1678.

C'est de quoi témoigne le texte du *Récit*, sans lien avec la *Relation*, qui est conservé aux archives de Saint-Jérôme et qu'il faut maintenant étudier. C'est un cahier de 60 pages mesurant 0,170 x 0,230 m., paginé de 1 à 60. Remarquons

14. Au chapitre 2, section 3, le *Récit* fait allusion à la chasse de Kiskakons, les indigènes qui ont porté le corps du P. Marquette à Michillimakinak. Elle avait eu lieu «l'hiver passé», celui de 1676-1677: c'est au retour de cette chasse qu'eut lieu la translation des restes, en mai 1677. Le *Récit* a donc été rédigé avant la fin de 1677.

cependant que les pages 23-24 manquent au cahier. Elles ont été remplacées, au dix-neuvième siècle, par quatre pages empruntant à Thévenot la partie du texte qui est disparue. L'écrit est terminé à la page 60. Mais le cahier a dû autrefois être plus étendu, parce qu'un des deux feuillets anciens conservés à la fin porte au recto le chiffre 69. L'écriture du manuscrit est décidément autre que celle des documents de Vanves. Mais l'intérêt particulier de cette pièce réside en bonne partie dans les corrections que le P. Claude Dablon a faites de son écriture facilement reconnaissable. Le supérieur a même ajouté à la fin un paragraphe de neuf lignes entièrement de sa main. Que la copie ait été faite avant la fin du premier supérieurat du P. Dablon, le 6 août 1680, cela est assuré. Car le manuscrit d'une relation pour 1673-1679, rédigé en cette dernière année 1679 par le P. Vincent Bigot<sup>15</sup>, recopie cette addition de Dablon. Cela permet de situer la date de cette dernière au plus tard en 1679, la copie de Saint-Jérôme ayant déjà été terminée à ce moment.

Mais la rédaction de la même copie est postérieure à celle des trois qui ont été envoyées en France. À la différence de ces dernières, le manuscrit canadien ne contient que le *Récit*, sans aucune trace de la *Relation* de 1677-1678. Or entre le moment où les documents de Vanves ont été rédigés, soit la fin de l'été 1678, et le temps de la copie du document canadien, il y a eu deux additions faites au modèle suivi par les copistes. Ces deux additions ne se trouvent dans aucun des manuscrits français ni dans Thévenot. Mais le copiste du document de Saint-Jérôme les a trouvées dans son modèle et les a tout naturellement reproduites.

La première addition a trait au nom de la Conception, que le P. Marquette entendait donner au fleuve découvert par lui. Après les mots: «... je ferois aussy porter ce nom à la première mission que j'establirois chez ces nouveaux peuples», le

---

15. ASJCF, Saint-Jérôme, n° 314.

manuscrit de Saint-Jérôme ajoute: «Ce que j'ay fait de vray chez les Illinois». Il est évident qu'en 1673, Marquette ne pouvait pas encore parler de la mission établie par lui à Kaskaskia en 1675. Le P. Beschefer, préparant les textes à envoyer en France, n'a pas trouvé cette allusion à un événement postérieur à 1673.

La seconde addition est relative au nombre des convertis de la baie des Puants. Après les mots «où nos Pères travaillent utilement à la baie des Puants», le manuscrit de Saint-Jérôme porte: «en ayant baptisé plus de deux mille depuis qu'ils y sont». Le nombre des baptêmes faits dans cette région ne pouvait être aussi élevé en 1673, le P. Allouez ayant été seul à y travailler épisodiquement depuis 1669. Aussi, Marquette n'avait pu donner ce chiffre au temps où il a découvert le Mississipi. Mais l'estimation devient vraisemblable en 1678. La copie de Saint-Jérôme a donc été écrite entre l'automne de 1678 et le printemps de 1679.

Il est moins important, dès lors, de discuter du filigrane ou de l'identité du scribe. Le filigrane de la copie de Saint-Jérôme est d'époque et il est très clair: écusson à trois lys surmonté d'une couronne royale, le tout flanqué de chaque côté par un génie ailé. Quant à l'écriture, elle a été longue et difficile à reconnaître. Nous croyons maintenant pouvoir l'attribuer au P. Antoine Dalmas, qui remplissait l'office de quasi-curé à Sillery en 1678-1679. Nous n'avons pu retrouver que deux échantillons assurés de son écriture, mais tous deux portent sa signature: la formule de ses vœux, datée du 2 février 1670, et le rapport d'une exploration de l'île Jésus adressé au P. Dablon, en octobre 1674. Le premier est d'une écriture droite, parfaitement formée et extrêmement appliquée. Le second est écrit avec grande rapidité, en caractères penchés et très cursifs. L'écriture du manuscrit de Saint-Jérôme tiendrait le milieu entre les deux pour le soin de la calligraphie. Moins bien formée que celle de la formule des

vœux, l'écriture est droite et montre un souci évident d'élégance, et même un certain maniérisme. La forme et l'attaque des lettres, majuscules ou minuscules, sont généralement les mêmes. La différence la plus notable est dans la lettre f, à peine distincte du s en 1674, mais parfaitement formée et fort élégante dans le manuscrit de Saint-Jérôme. C'est un trait d'écriture qui a pu être amélioré de 1674 à 1678. Deux autres différences moins importantes sont à noter pour les lettres l et p. La brisure de l'haste, au bas du l, très fréquente dans le manuscrit, se retrouve plus rarement dans le rapport d'exploration; mais la tendance en est déjà annoncée dans la formule des vœux en 1670. Quant au p, de même facture dans le manuscrit et dans le rapport, la haste, tracée de haut en bas, remonte par la gauche en 1674 et par la droite en 1678-1679. En 1670, on n'y voyait aucune boucle inférieure. La très grande majorité des caractères communs aux autographes de Dalmas et à notre manuscrit nous paraît fonder solidement l'attribution de ce dernier au même scribe.

Ainsi avons-nous quatre manuscrits contemporains du *Récit*, plus ou moins complets: les trois de Vanves, rédigés par le P. Beschefer et que nous avons nommés A, B et C, et celui de Saint-Jérôme, que nous attribuons au P. Dalmas et qui sera nommé M. Dans les trois premiers, le *Récit* est joint à la *Relation* de 1677-1678 pour former un ouvrage plus considérable. Le manuscrit de Saint-Jérôme consiste dans le seul *Récit* et il a servi de source à la *Relation* de 1673-1679, pour ce qui concerne les travaux des deux premiers missionnaires des Illinois, les PP. Marquette et Allouez. Il y eut probablement un manuscrit original du *Récit*, œuvre du P. Dablon, dont ces quatre copies dépendaient.

Ce qui l'indique est une omission qui se trouvait apparemment dans les trois manuscrits de Chantilly et qui a embrouillé le texte de Thévenot. On la relève dans la description de la



danse du calumet et elle se lit ainsi: «Après cela, celui qui doit commencer la danse paroist au milieu de l'assemblée et...» Ces deux lignes ne sont pas dans notre manuscrit C, le seul où subsiste aujourd'hui le contexte. Elles n'étaient sûrement pas à leur place dans la copie suivie par Thévenot, puisque cet éditeur a introduit ce membre de phrase après les mots «de costé et d'autre» du même paragraphe, ce qui rend le texte incohérent. Malheureusement, cette partie du texte se trouvait aussi sur les deux pages disparues de notre manuscrit M. En sorte qu'on ne peut être assuré que cette dernière copie ait situé notre passage à sa juste place. Mais il faut pencher pour l'affirmative, semble-t-il, en lisant l'extrait qu'a reproduit Lafitau<sup>16</sup>. Celui-ci est le seul témoin textuel à placer notre membre de phrase à l'endroit qui lui convient logiquement. C'est donc qu'il l'y a trouvé sur son modèle.

Il découle de là que Lafitau n'a pas suivi l'édition de Thévenot, mais un autre texte. Et ce texte ne semble être aucune des copies de Vanves, mais bien celle de Saint-Jérôme. On sait en effet que le P. Lafitau a vécu en Nouvelle-France. Au surplus, il était fort bien vu du P. Julien Garnier, supérieur des missions à Québec au temps de son séjour canadien. Cette faveur lui a permis sans doute d'avoir accès aux archives du collège pour la préparation de son ouvrage sur les mœurs des indigènes. Cette hypothèse fournirait une explication plausible à la disparition d'un feuillet du manuscrit M. Car la majeure partie de la description de la danse du calumet se trouvait sur les deux côtés de ce feuillet. Après en avoir copié un paragraphe, à la page 22, le jésuite a bien pu déchirer le feuillet suivant et le mettre dans ses notes, s'épargnant le reste d'une copie fastidieuse.

Quant à Thévenot, il n'avait pas eu l'heur de trouver un texte aussi fidèle aux archives des jésuites français. Mais le passage omis avait sûrement été rajouté en marge d'une des

---

16. LAFITAU, *Mœurs des Sauvages américains* 43.

copies par un réviseur du manuscrit. Car il a pu en retrouver la teneur, qu'il n'a cependant pas su placer correctement dans le texte. Ce détail permettrait de préciser quelle des trois copies de Chantilly Thévenot a suivie. Certainement pas notre copie C, qui ne possède aucunement le passage cité. Il faut sans doute aussi écarter le manuscrit B, dont les pages conservées ne portent aucune trace d'une révision qui eût permis d'ajouter le passage omis. Nous avons d'ailleurs vu que ces deux copies étaient accessoires, la principale demeurant A. Or la copie A porte en effet les traces d'une révision par un lecteur qui est probablement le copiste lui-même<sup>17</sup>. C'est lui, sans doute, qui a pu relever l'omission et la compenser par une addition marginale. Ainsi Thévenot aurait suivi notre manuscrit A, la première et principale copie de Vanves.

Sous ces opérations, il est permis de percevoir un manuscrit original du *Récit*, aujourd'hui disparu, qui a servi à la fois au P. Beschefer pour la rédaction des trois manuscrits français et au P. Dalmas pour le manuscrit M, rédigé en 1678-1679. Ainsi, deux textes manuscrits du *Récit* auraient été conservés à Québec après 1679. C'est par confrontation avec le manuscrit original, sans doute, que le P. Claude Dablon, de son écriture facile à reconnaître, a corrigé les erreurs du manuscrit M. Ces corrections sont assez nombreuses. L'une d'elles est significative. Le P. Dalmas n'avait pu lire le mot *veau*; le P. Dablon l'ajoute dans l'espace laissé libre. Plus loin, c'est encore le P. Dablon qui restaure ces mots oubliés par le copiste: «qui est la source d'une autre rivière profonde». Ces corrections attestent assez la présence d'un original plus parfait. D'ailleurs, elles n'affectent pas seulement le texte de la *Narration* de Marquette, mais encore celui du *Récit* entier.

Cela dit, il faut en arriver à la discussion de la *Narration*, ou rapport de la découverte du Mississipi, qui a été tenue traditionnellement pour une composition du P. Marquette lui-

17. Par exemple, au feuillet 16v, il ajoute une ligne omise: «ensuite il l'avertissoit en particulier des fautes contre...»

même. Comme on l'a vu, elle ne nous est pas parvenue autrement que dans tout cet appareil que lui a donné l'auteur du *Récit*. Thévenot, sans doute, l'en a dégagée dès 1681. Mais on sait que cet éditeur n'a pu l'emprunter qu'aux copies du P. Beschefer, seuls témoins de ce texte en France à cette date. A-t-il existé, avant la rédaction du *Récit*, un texte de Marquette racontant la découverte du Missisipi, d'où l'auteur du *Récit* aurait tiré la presque totalité de son premier chapitre, en y opérant dix coupures en autant de sections?

La réponse serait simple, s'il n'y avait pas eu autant de cafouillage autour de ce texte. Le *Récit* comporte deux longues narrations, où les héros mêmes racontent à la première personne les expériences qu'ils ont vécues. Ce sont la *Narration* de Marquette, coïncidant exactement avec les dix sections du premier chapitre du *Récit*, et le compte rendu du P. Allouez sur son voyage à Kaskaskia en 1677, contenu entièrement dans les deux sections du troisième chapitre, exception faite du dernier paragraphe ajouté par Dablon. Ni l'un ni l'autre texte ne laisse planer de mystère sur son auteur. D'autant moins que les préambules de ces deux chapitres, le texte entier du second et les titres des sections révèlent avec non moins de franchise qu'ils sont l'œuvre de l'éditeur. Les auteurs des deux textes et l'éditeur du *Récit* sont clairement distingués et il n'y a pas le moindre soupçon d'artifice. Or Dablon s'est déclaré l'éditeur du *Récit*. Il a professé nettement qu'Allouez était l'auteur du texte formant le troisième chapitre et personne, jusqu'ici, n'a contesté cette attribution. Pourquoi l'attribution du premier chapitre à Marquette serait-elle plus contestable? La difficulté ne vient nullement des textes; elle naît seulement dans l'imagination des critiques modernes.

Car il a bien existé un rapport de Marquette sur sa découverte du Missisipi. On sait ce qu'est une relation dans la langue des jésuites canadiens du dix-septième siècle. Dès le premier août 1674, le P. Dablon en mentionne une concernant cette

découverte: «... le sieur Jolliet qui nous en apportoit la relation, avec une carte très exacte de ces nouveaux pays, l'a perdue par le naufrage qu'il a fait au-dessous du Sault-Saint-Louis»<sup>18</sup>. La perte n'était cependant pas sans remède, puisque le P. Marquette en avait une copie: «en attendant la relation dont le Père Marquette garde une copie»<sup>19</sup>. Pendant cette attente, Jolliet, bien au fait de ce que contenait le document, en faisait un rapport oral au supérieur des Jésuites: «leur journal portoit que ...»<sup>20</sup>. Ce témoignage du jeune découvreur s'accorde d'ailleurs si bien avec le contenu de la *Narration* qu'on pourra soutenir que celle-ci n'était qu'un développement fait par Dablon du rapport oral de Jolliet. À remarquer que Dablon ne mentionne qu'une seule relation ou journal de l'expédition: «en attendant le journal de ce voyage»<sup>21</sup>; «Voilà un petit précis de ce que le journal qui a esté perdu disoit amplement. Si nous pouvons en recouvrer la copie, on y verra bien des choses...»<sup>22</sup>. Cette façon de s'exprimer exclut l'hypothèse d'un journal composé par Jolliet. Et le 24 octobre 1674, écrivant au P. Jean Pinette, le P. Dablon expliquait encore: «Le récit de ce voiage estoit plein de raretez et de curiositez très considérable, mais celui qui nous l'apportoit ayant fait naufrage proche Montréal, tous ses papiers ont esté perdus»<sup>23</sup>. Une relation, un journal, un récit du P. Marquette, perdu au Sault Saint-Louis; une copie conservée par le même auteur; mais jamais une relation, un journal ou récit de Jolliet, créé par l'imagination du P. Steck, ou une narration du P. Dablon substituée au rapport absent du P. Marquette, comme le pense le P. Delanglez. Le P. Dablon sait mieux que Frontenac ce dont il s'agit; mais ce dernier, plus vague, ne contredit pourtant pas le supé-

---

18. *Relation* 1674, JR 58 92.

19. *Relation* 1674, JR 58 92.

20. *Relation* 1674, JR 58 94.

21. *Relation* 1674, JR 58 100.

22. *Relation* 1674, JR 108.

23. AFSI, Vanves, *Fonds Brotier* vol. 157 f. 2.

rieur jésuite: « (Jolliet) ayant perdu tous ses mémoires et ses journaux dans le naufrage ...et perdit tous ses papiers. Il avoit laissé au lac Supérieur, au Sault-Sainte-Marie, chez les Pères, des copies de ses journaux que nous ne sçaurions avoir que l'année prochaine»<sup>24</sup>. Le témoignage de Frontenac ne suffit pas à prouver l'existence d'un journal de Jolliet. Il n'a d'ailleurs pas la qualité de l'exactitude, car les papiers de Marquette étaient restés à la baie des Puants, non au Sault-Sainte-Marie.

Il est certain que le P. Dablon a réclamé au P. Marquette la copie de son journal conservée par lui. Le jésuite découvreur écrivait dans une lettre à son supérieur, au mois d'octobre 1674: «Ayant satisfait aux sentiments de Vostre Révérence pour les coppies de mon journal touchant la rivière de Mississipi, je partis...»<sup>25</sup> Ne s'agit-il pas bien d'un écrit de Marquette, non d'un travail du P. Dablon? En cette saison trop tardive pour envoyer un courrier à Québec, Marquette laissa le texte destiné au supérieur aux soins du P. Allouez, lui-même supérieur du poste de Saint-François-Xavier de la baie des Puants, qui l'enverrait en 1675. Parlant de «mon» journal, Marquette est le meilleur témoin de l'existence de la *Narration*.

On sait que le P. Marquette mourut en revenant de son excursion missionnaire à Kaskaskia, le 18 mai 1675. La mort du jésuite arrivait avant le départ de son «journal» pour Québec. Le P. Allouez y ajouta les autres papiers laissés par le défunt à Saint-François, de même que le journal autographe de son ultime mission à Kaskaskia, rapporté par ses compagnons, Porteret et Largillier. Et il envoya bien probablement tout le paquet au P. Claude Dablon dès l'été de 1675, comme convenu. Car le 13 octobre de cette année, le supérieur de Québec était en mesure de rédiger la notice du jésuite décédé. Il y mentionnait certains écrits spirituels qu'il avait alors en main. Pourquoi

---

24. Frontenac à Colbert, 14 novembre 1674, RAPQ 1927 p. 77.

25. *Journal du voyage de Marquette chez les Illinois*, JR 59 164.

n'aurait-il pas eu également les autres écrits dont certains sont parvenus jusqu'à nous?

Les archives de Saint-Jérôme conservent le feuillet qui a servi d'enveloppe à des écrits de Marquette envoyés depuis la baie des Puants jusqu'à Québec<sup>26</sup>. On y lit, de l'écriture du P. Claude Allouez, l'adresse au P. Claude Dablon: «À mon révérend Père, le P. Claude Dablon, Supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France». Et dans un coin, au-dessus de l'adresse et de la même écriture du P. Allouez: «Lettre et Journal du feu P. Marquette». Rien ne peut être plus explicite. Cette feuille a toutefois servi d'enveloppe à une liasse plus abondante, parce que le P. Dablon a inscrit en travers, d'une grosse écriture: «Tout ce qui regarde le voyage du P. Marquette». Il n'y a malheureusement pas de date au feuillet, mais ce que nous avons dit plus haut sur la date de cet envoi reste valable. Depuis 1675, les papiers Marquette se trouvaient à Québec. Ceux qui sont restés sont le journal autographe de la mission de 1674-1675 et la carte du Missisipi, aussi autographe. Cette dernière carte devait normalement accompagner la *Narration* de la découverte. Sont mentionnés aussi un cahier de notes spirituelles et des lettres écrites au P. Dablon avant le départ pour l'exploration. Ces documents sont perdus, mais on n'a pas le droit de mettre leur existence en doute. L'aurait-on davantage pour la *Narration* de la découverte, dont on possède le texte entier, même si l'exemplaire autographe du P. Marquette a disparu?

En 1700, le P. Jacques Gravier avait emporté avec lui dans ses missions des Illinois un texte qu'il attribue sans ambages à Marquette<sup>27</sup>. Que ce soit celui de la *Narration*, cela est bien assuré, puisque le même témoin en extrait un assez long passage pour décrire le calumet. Il est possible même que la copie consultée par Gravier soit celle qui a servi d'original à

26. ASJFC, Saint-Jérôme, n° 296.

27. Journal de Voyage de P. Gravier en 1700, JR 65 120. Le P. Gravier (*ibid.* 122-124) cite aussi une partie de la description du calumet.

toutes les autres, c'est-à-dire la copie envoyée de la baie des Puants au P. Dablon.

Nous avons vu, par les expressions de Dablon et de Marquette, que le texte primitif de la *Narration* était une copie, ce qui paraît avoir été l'original de Marquette ayant été perdu par Jolliet au Sault-Saint-Louis. Il est resté dans la tradition textuelle quelques vestiges de cette distribution. Un premier signe a rapport aux monstres peints sur des rochers élevés, que Marquette et Jolliet ont vus avant d'arriver au Missouri. L'explorateur-missionnaire en avait fait un dessin dans sa *Narration* originale. Le texte en témoigne clairement: «Voici à peu près la figure de ces monstres, comme nous l'avons contretirée». Mais le dessin manque dans tous les témoins textuels, qui sont au nombre de trois à ce moment: B, C et M. Le copiste de C ne comprenait plus bien le sens de ce passage, parce qu'il a essayé de l'arranger, en le rapportant à la description écrite qui précède: «C'est à peu près les figures de ces monstres, comme nous les avons contretirées». Thévenot, qui témoigne pour le manuscrit A, n'a pas davantage trouvé un sens convenable à ces mots et il les a entièrement supprimés. Il est évident qu'aucun des copistes n'avait eu connaissance d'un dessin des monstres fait par Marquette. Il semble donc raisonnable de conclure que le dessin ne se trouvait pas dans la «copie» envoyée par Marquette à Dablon et qu'on n'avait pas le moyen, à Québec, de donner une signification plausible à cette annonce d'une illustration graphique. L'annonce a quand même été le plus souvent conservée. Elle signifie que la copie de la *Narration* connue de Dablon n'était pas l'original, lequel avait été bel et bien perdu par Jolliet dans les flots du Saint-Laurent.

Un autre détail est plus significatif encore: il se rapporte au passage de la rivière Pékitanoui ou Missouri. Les manuscrits B, C et M ont tous substantiellement la même leçon: «Nous descendons, suivant le courant de la rivière appelée Pékitanoui, qui se descharge dans Missisipi venant du norouest, de

laquelle j'ay quelque chose de considérable à dire, après que j'auray raconté ce que j'ay remarqué sur cette rivière». Thévenot, qui témoigne encore pour le manuscrit A, s'exprime de la même façon. Or le texte n'a pas de sens. En quittant Péouaréa, Marquette et Jolliet ne naviguent pas sur le Pékitanoui, mais sur le Missisipi. Ils ne descendront ni ne remonteront le Pékitanoui, mais ils passeront seulement son embouchure, après avoir côtoyé le roche où les monstres sont peints. À l'évidence, une ligne a été sautée par le copiste, et par le premier des copistes, puisque que la lacune se trouve en tous les manuscrits. On pourrait restaurer le texte ainsi: «Nous descendons, suivant le courant de la rivière [Missisipi jusqu'à l'embouchure de la rivière] Pékitanoui<sup>28</sup>, qui se descharge dans Missisipi venant du norouest, de laquelle j'ay quelque chose de considérable à dire, après que j'auray raconté ce que j'ay remarqué sur cette rivière». Avant d'arriver au Pékitanoui, Marquette décrit en effet ce qu'il voit sur les rives du Missisipi et particulièrement les monstres plus haut mentionnés.

Marquette serait celui qui a commis cette faute en copiant son propre original. On en devine facilement la raison, le mot rivière se trouvant en deux lignes consécutives. C'est une faute classique des copistes de sauter ainsi d'une ligne à l'autre quand le même mot se trouve dans les deux. Elle a contaminé toutes les copies faites à Québec et personne ne paraît l'avoir décelée. Dablon lui-même, malgré le soin qu'il a mis à corriger le manuscrit M, ne l'a pas découverte. Ce genre d'erreur ne se commet pas naturellement dans un écrit original; mais l'auteur lui-même peut y succomber quand il recopie son texte. C'est un autre indice que l'original a bien été perdu par Jolliet dans le Sault-Saint-Louis.

Les deux cas relevés paraissent donc attester l'existence d'un original et d'une copie d'une *Narration* de Marquette sur

---

28. Les copies diverses lisent «appelée Pekitanoui». Mais il semble qu'«appelée» est une précision de l'auteur du *Récit*, pour atténuer la surprise de ce nom, que rien n'a préparé.

la découverte du Missisipi. Cette *Narration* a probablement été écrite au retour de l'expédition, sur les notes prises en route; elle a été envoyée à Québec en original par le moyen de Jolliet, puis en copie pour remplacer l'original perdu. En tout cas, ces difficultés textuelles suffisent à réfuter la thèse du P. Delanglez à l'effet que Dablon serait l'auteur de cet écrit. Car il n'y aurait pas introduit ces contresens ou n'aurait pas manqué de les corriger, en revoyant le manuscrit M. N'est-ce pas plutôt la preuve qu'on a scrupuleusement respecté le texte préétabli de la *Narration*, en dépit même de ses obscurités et de ses contresens?

Devant la très forte présomption que la *Narration* écrite du premier au dernier mot au nom du P. Marquette était bien de cet auteur, qu'elle était bien ce que le P. Marquette appelait «mon journal», dont l'original avait été perdu dans le naufrage du Sault-Saint-Louis, mais qu'il avait pris soin de conserver en copie, copie dont l'auteur lui-même a préparé l'envoi au P. Dablon avant de se mettre en chemin vers les Illinois et qui accompagna sans doute la carte du Missisipi de la main du même explorateur, devant une présomption aussi solidement fondée, dis-je, le P. Delanglez a refusé au P. Marquette la paternité de son œuvre.

Avant lui, le P. Steck a prétendu établir que la *Narration* était un texte dépendant étroitement de la *Relation* de 1674. L'historien franciscain a confondu parenté et dépendance. La *Narration* et la *Relation* décrivent la même exploration, sur la foi des explorateurs eux-mêmes. Des ressemblances textuelles que le P. Steck énumère, la plupart n'ont aucune signification: 42 degrés et demi, 400 bœufs, 300 cabanes, couper le nez etc. ne se disent pas de tant de manières et il n'est pas étonnant de les retrouver semblables en deux textes portant sur le même sujet. Certaines expressions indiquent une parenté textuelle entre les deux écrits, comme «entrer heureusement» et le «mystère» du calumet. Mais Jolliet, dont Dablon rapporte les

expressions en 1674, avait lu la *Narration* de Marquette. Car le supérieur des Jésuites transmet alors le résumé qu'en fait Jolliet. Cela ne prouve pas que la *Narration* est une glose de la *Relation* de 1674.

Le P. Delanglez a tenu ces objections à l'authenticité comme valables. Et il a fait grand état du silence de P. Dablon, en rapport avec la *Narration*, dans sa lettre au P. Boucher: «J'ay ramassé autant que j'ay pu tous les mémoires du feu P. Marquette sur ses découvertes. Je les ay mis en ordre avec toutes les raretez et curiositez de ce voyage et l'establissement de la mission des Illinois. J'envoye au P. Ragueneau ce petit ouvrage, qui le fera voir à vostre Révérence»<sup>29</sup> Le style du P. Dablon est assez souvent confus. Mais des «mémoires ... sur les découvertes du P. Marquette» me paraissent désigner suffisamment le rapport de l'expédition du Mississipi, la seule découverte de Marquette. Et l'on sait que ce rapport, notre *Narration* est contenu dans le «petit ouvrage» envoyé au P. Ragueneau, désigné plus haut comme le *Récit*. Le P. Dablon ne dit nulle part que les «raretez et curiositez», il les a prises ailleurs que dans ce rapport. Aussi n'est-ce pas sans témérité que le P. Delanglez invoque ce texte comme attestant l'inexistence de tout écrit de Marquette relatif à l'expédition de 1673.

The relation spoken of in this letter is that for 1677-1678. «All the memoirs [writings] of the Father Marquette» comprised the Journal of the second voyage, the map of the Mississipi river, one or more letters written to Dablon before the spring of 1673 and a small devotional treatise. By «rareties and curiosities», Dablon does not mean that he had found them in Marquette's writings, but refers to what he had learned about the voyage from various members of the expedition<sup>30</sup>.

29. Le P. Claude Dablon au P. Claude Boucher, Québec, 15 octobre 1678 (ARSI, Rome, Gal. 110 f. 62v).

30. J. DELANGLEZ, «The "Récit des voyages et des Découvertes du P. Jacques Marquette"», (*Mid-America* 28 (1946) 175).

En fait, Dablon parlait, plus haut dans la même lettre, de la *Relation* de 1677-1678, mais ce n'était pas le «petit ouvrage» que nous avons appelé *Récit*. Comment des «mémoires sur les découvertes» peuvent-ils ne désigner que des écrits se rapportant à autre chose qu'à l'unique découverte de Marquette? Le P. Delanglez y voit bien la carte du Missisipi. Mais une carte n'est pas un mémoire, et elle n'a pas été envoyée au P. Ragueneau. Dablon ne dit nulle part qu'il a emprunté les «raretez et curiositez» à des témoignages oraux, ici gratuitement supposés. Ce n'est pas moins gratuitement qu'on nie la présence de la *Narration* parmi les «mémoires» de Marquette, auquel le P. Dablon l'a formellement demandée, le découvreur affirmant en avoir préparé l'envoi et le P. Allouez indiquant avoir exécuté cette intention.

Le P. Delanglez n'a donc pas le moins du monde renversé la présomption que la *Narration* est l'œuvre de Marquette. Pourtant, il se met à la recherche des sources où Dablon aurait pu la puiser: la *Relation* de 1674, les témoignages de Jolliet et de Largillier... «There is no essential fact concerning the voyage of 1673 in the *Récit* that cannot be traced to these written or oral sources». Justement, là n'est pas la question. Il ne s'agit pas de la substance des faits, que Dablon pouvait bien rapporter, mais du détail concret, contingent, individuel et unique, dont la *Narration* fourmille et qu'un découvreur porte dans sa conscience et dans son souvenir. Tout ce que Dablon pouvait écrire, Marquette le pouvait bien mieux, puisqu'il avait fait le voyage. Mais Dablon ne pouvait donner à son récit la touche, la sonorité de l'expérimenté et du vécu. C'est ce qu'on trouvera facilement en lisant la *Narration*. Et je ne veux citer ici qu'un seul exemple, que Dablon, parce qu'il n'avait pas fait l'expérience et qu'il était piètre écrivain, n'aurait jamais pu exprimer de la sorte.

Nous y allâmes en bonne compagnie. Car tous ces peuples, qui n'avoient jamais vu de François chez eux, ne se lassoient pas de nous regarder. Ils se couchoient sur

l'herbe, le long du chemin; ils nous devançoient, puis ils retournoient sur leurs pas, pour nous venir voir encor. Tout cela se faisoit sans bruit et avec les marques d'un grand respect qu'ils avoient pour nous.

Le P. Delanglez affirme reconnaître les caractères du style du P. Dablon dans la *Narration* de la découverte du Missisipi. Un tel argument est de maniement délicat. Mais l'historien n'a sûrement pas comparé attentivement les deux styles de Dablon et de Marquette, qui sont très différents. Le P. Dablon fait généralement de longues phrases, parfois lourdes et même incorrectes. Elles se compliquent de subordonnées et d'incidentes, pas toujours bien équilibrées. Le P. Marquette a au contraire une phrase courte, nerveuse et remarquablement rythmée. Le P. Dablon aborde souvent une pensée par ses aspects obliques; le P. Marquette court d'abord à l'essentiel, attaquant d'emblée la proposition principale et n'y rattachant que les subordonnées le plus indispensables. Le P. Dablon affectionne, en particulier, les propositions dont le verbe est un participe présent. À cet égard, nous avons eu la curiosité de comparer le texte de la *Relation* 1673-1674, où il rend compte de l'expédition, avec une étendue égale de celui de la *Narration*. Dans le premier, nous avons relevé quinze emplois de ces participes présents. Nous en avons noté sept dans *Narration*. Et encore, les propositions participiales de Marquette sont brèves et incisives, ce qui ne peut pas être dit du P. Dablon.

Le style du P. Dablon a une forte tendance à être périodique. Voici un exemple tiré du préambule de la *Narration*, entièrement écrit par Dablon:

En l'année 1673, monsieur le comte de Frontenac, nostre gouverneur, et monsieur Talon, alors nostre intendant, connoissant l'importance de cette découverte, soit pour chercher un passage d'icy jusqu'à la mer de Chine par la rivièrè qui se décharge à la mer Vermeille ou Californie, soit qu'on voulût s'asseurer de ce qu'on a dit du depuis touchant les deux royaumes de Theguaio et de Quivira, limitrophes du Canada, où l'on tient que les mines

d'or sont abondantes, ces messieurs, dis-je, nommèrent en mesme temps pour ceste entreprise le sieur Jolyet, qu'ils jugèrent très propres pour un si grand dessein, estant bien aise que le P. Marquette fût de la partie.<sup>31</sup>

La construction est ambiguë. Elle semble faire de la recherche de Theguaio et de Quivira une préoccupation de Frontenac et de Talon, mais introduite comme postérieure au départ de Jolliet. Signalons aussi l'«en mesme temps» qui annonce deux compléments directs coordonnés, bien qu'il n'y en ait qu'un seul, Jolliet, la logique syntaxique étant brisée avant la mention du nom de Marquette. Voici un autre exemple de la même maladresse.

Estant arrivé aux Outaouacs, il se joignit avec le Père Marquette, qui attendoit pour cela et qui depuis longtemps préméditoit cette entreprise, l'ayant bien des fois concertée ensemble.<sup>31</sup>

Selon la syntaxe régulière, le sujet de l'«ayant concertée» est Jolliet seulement; mais dans la pensée de Dablon, il est au pluriel: Jolliet et Marquette. Plus que les fautes, ce qui caractérise le style de Dablon, c'est la période, forme à laquelle il tend à revenir aussi bien quand il réfléchit que lorsqu'il raconte. Il importe d'en donner des exemples.

La troisieme remarque est que, comme il eust esté très souhaitable que le terme de ceste découverte eust esté la mer Vermeille, qui eust donné en mesme temps entrée dans la mer du Japon et de la Chine, aussy ne doit-on pas désespérer de venir à bout de cette autre découverte de la mer du couchant par le moyen du Missisipi, parce que remontant au norouest par la rivière qui s'y descharge par le 38<sup>me</sup> degré, comme nous avons dit, peut-estre arrivera-t-on à quelque lac qui aura sa descharge par le couchant, qui est ce que l'on cherche et qui est d'autant plus à désirer

31. JR 59 86. Notons, en passant, que le P. Dablon n'est pas rigoureux. En 1673, Talon n'était plus au pays. En fait, Jean Talon a dû approuver la montée de Jolliet, qui se fit en 1672. Frontenac, arrivant à Québec vers le 7 octobre de la même année, a difficilement pu voir l'explorateur avant son départ.

32. JR 58 94.

que toutes ces terres sont remplies de bois et occupées de rivières qui donnent de merveilleuses communications à ces pays des uns aux autres, comme on peut juger<sup>33</sup>.

Ils cherchoient un portage qui les devoit faire à une demy-lieue passer de cette rivière dans une autre qui venoit du norouest, sur laquelle estant embarquez et ayant fait quarante lieues vers le surouest, enfin, le 15 de juin, se trouvant à 42 degrez et demy, ils entrèrent heureusement dans cette fameuse rivière que les sauvages appellent Missisipi, comme qui diroit la Grande-Rivière, parce que de faict elle est la plus considérable de celles qui sont en ce pays<sup>34</sup>.

Or dans la *Narration*, les irrégularités syntaxiques sont rares et ce genre de période ne se trouve pas. Le style de Marquette est vif, léger, plein d'allant et remarquablement moderne. En fait, ce seul morceau, la *Narration*, fait du découvreur un écrivain de marque. Mais il est impossible de s'y méprendre; Dablon n'est pas l'auteur de ce texte.

Le bon sens est le fondement de toute discussion critique. Rappelons les faits et les témoignages essentiels. Le 1<sup>er</sup> août 1674, le P. Claude Dablon annonce la nouvelle de la découverte du Missisipi. Il confesse toutefois qu'il n'a qu'une source, le rapport oral de Louis Jolliet, l'un des explorateurs. Car la relation qu'il rapportait avec une carte a été perdue. Une copie de cette relation est toutefois restée chez le P. Marquette. Le supérieur l'attend pour l'année prochaine. Entre temps, il donne un abrégé de ce document tel que Jolliet le lui a exposé: «Leur journal portoit que... Voilà un petit précis de ce que le journal qui a été perdu disoit amplement». En octobre 1674, le P. Marquette annonçait à Dablon qu'il lui envoyait «les copies de *mon journal* touchant la rivière de Missisipi...». Un feuillet adressé au même supérieur par le P. Allouez après la mort du découvreur, en 1675, porte aussi l'inscription de la même

---

33. JR 58 102-104.

34. JR 58 94.

main: «Lettre et journal du feu P. Marquette», ce que le P. Dablon a corroboré de sa propre écriture: «Tout ce qui regarde le voyage du P. Marquette». Or en 1678, le même P. Dablon envoie en France une *Narration* qui se présente comme rédigée entièrement par Marquette à la première personne, correspondant généralement à l'abrégé de 1674, mais pleine de précisions et de circonstances que Jolliet ne pouvait pas, de mémoire, rapporter en détail. N'est-ce pas là le journal dont on attendait la copie à Québec? Par quelle aberration peut-on faire de l'abrégé la source d'un journal forgé par Dablon, en y ajoutant je ne sais quels témoignages oraux dont on ignore absolument s'ils ont pu être communiqués. Marquette lui-même a raconté son expédition et nous avons en main sa *Narration*.

Je ne nie pas que Dablon ait, ici ou là, fait des additions à la *Narration*. En deux cas déjà rapportés, cela est évident. Mais il semble y en avoir eu ailleurs. Je soupçonne que le mot *pisikions*, désignant les bisons, n'était pas primitivement dans le texte de Marquette. Des motifs critiques inciteraient le plus souvent à l'enlever. Dablon a bien pu remplacer par lui l'appellation *bœufs sauvages*, habituelle à Marquette. Il connaissait le nom indigène depuis 1670<sup>35</sup>. Il se peut aussi que le paragraphe sur les marées de la baie des Puants ait donné lieu à un commentaire de Dablon. Car c'est là qu'on trouve le plus de ressemblance avec son style. Mais nous ne pouvons rien assurer.

On ne se gênait sans doute pas pour ajouter au texte des précisions supplémentaires, plutôt que des gloses. Il semble que le P. Jacques Gravier en donne un exemple. Descendant le Missisipi en 1700, il avait dans ses bagages le texte de la *Narration* de Marquette. Cela est indubitable. Car il lui emprunte un passage assez étendu sur le calumet. Il se réfère aussi à la mention que Marquette a faite de la danse du calumet

35. *Relation* 1671 139-140, JR 55 162-164.

célébrée chez les Akansas. Mais il affirme que le découvreur a indiqué la hauteur exacte de l'embouchure de l'Ouabouskigou ou rivière Ohio: «Le Père Marquette... se met dans son journal à 3 lieues de Ouabachi, à 36 degrez et 47 minutes»<sup>36</sup>. Il s'en faut que Marquette ait écrit avec autant de précision. Il donne 36 degrés comme hauteur de la rivière Ouabouskigou, rien de plus. Que ce soit la leçon primitive de la *Narration*, cela est confirmé par les manuscrits existants et par la carte autographe de Marquette, qui met cette embouchure à la même hauteur. Le P. Gravier signalerait donc ici une correction faite après coup, entre 1679 et 1700, au texte original.

Remarquons que la *Relation* de 1674<sup>37</sup> rapporte des informations qui lui sont propres et qui ne se trouvent pas dans la *Narration*. Elles sont dues sans aucun doute à la mémoire de Jolliet, informant le P. Dablon, ou encore à la propre expérience de celui-ci. Ce dernier donne comme temps du départ le commencement de juin, au lieu du 17 mai. Il précise la hauteur de la baie des Puants, ce que ne fait pas Marquette. Il fait voyager les explorateurs sur une distance de 100 lieues — ce qui est au moins vingt-cinq de trop — entre cette baie et le Missisipi, où ils arrivent, selon lui, le 15 juin, Marquette donnant le 17. Dablon est seul à mentionner la difficulté de remonter le Missisipi à l'embouchure du Missouri, seul aussi à donner le nombre des bourgades illinoises. Et il fournit plus d'informations que Marquette sur les canots creusés en des troncs d'arbres par les Indiens du Bas-Missisipi. De lui encore on apprend le nom de la rivière Saint-Louis, le Missouri. Il fait arriver les explorateurs à Michillimakinac à la fin de novembre 1673, ce que Marquette n'a pas dit. Si l'abrégé de Dablon a été la source de la *Narration*, pourquoi celle-ci ne contient-elle pas tous ces détails? Quand on veut fabriquer un récit d'exploration, sans être explorateur, on ne peut rien négliger de ce qu'on croit savoir. Nous tiendrons donc fermement la *Narra-*

36. Journal de voyage du P. Gravier en 1700, JR 65 106.

37. JR 58 94-100.

*tion* de la découverte du Missisipi comme l'œuvre du P. Jacques Marquette.

Le jésuite explorateur n'a pas fait proprement un journal, mais il a rédigé son rapport à tête reposée après son retour. Le texte de cette narration fut publié dès 1681. Il en reste quatre manuscrits, complets ou partiels, tous rédigés avant cette publication. L'un d'eux porte encore des corrections de la main du P. Claude Dablon, alors supérieur à Québec. Les trois autres, conservés en France, ont été rédigés par le P. Thierry Beschefer, procureur du collège de Québec, ces mêmes années. L'étude du papier, portant la même marque que d'autres documents de même date provenant de Québec, confirme que la rédaction a été faite en Nouvelle-France. De même aussi les particularités du titre. La copie de Saint-Jérôme contient le même texte que celles de France, avec une lacune de deux pages qu'il est possible d'expliquer. L'existence d'une relation écrite par le P. Marquette est établie non seulement sur ces documents, mais aussi sur d'autres témoignages contemporains. Le manuscrit original en est perdu, possiblement dans le naufrage de Jolliet au saut Saint-Louis, mais les copies manuscrites de ce temps et l'imprimé paru en 1681 l'attestent abondamment.

Lucien Campeau, 57